Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 6 novembre 2018 à 19 h
Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy

PRÉSENCES :

monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
madame la mairesse suppléante Suzanne Décarie, conseillère de la ville
madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement
madame la conseillère Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Charles-Hervé Aka, Secrétaire d'arrondissement
Madame Dany Barbeau, Directrice d'arrondissement

La mairesse suppléante d'arrondissement madame Suzanne Décarie déclare la séance ouverte à 19 h 03.

MOT D'OUVERTURE DE LA MAIRESSE SUPPLÉANTE

La mairesse suppléante, madame Suzanne Décarie, invite les citoyens à participer à une soirée d'information sur la mise en place de la voie réservée sur le boulevard Maurice-Duplessis qui aura lieu le mercredi 7 novembre 2018 à 19 h au Gymnase de l'Académie Leonardo Da Vinci. Elle indique que la STM présentera les résultats de l'étude élargie demandée par l'arrondissement sur le stationnement disponible. Cette présentation sera suivie d'une période de questions des citoyens, qui sont invités à participer massivement à cette rencontre.

Ensuite, la mairesse suppléante fait un retour sur la soirée de reconnaissance des bénévoles de l'arrondissement, où 12 bénévoles ont été récompensés et invités à signer le Livre d'or de l'arrondissement.

Par ailleurs, madame Décarie invite les citoyens qui désirent recevoir les « avis et alertes » de la Ville par le biais d'une application à s'inscrire sur le site bêta de la Ville de Montréal afin de recevoir gracieusement les notifications (par texto ou courriel) relatives aux urgences et sujets qui les touchent directement (aqueduc, parc et bâtiments municipaux, circulation et transport, déchets et recyclage, stationnement et plusieurs autres sujets). L'adresse d'inscription est la suivante : **beta.montreal.ca/produits/recevoir-des-avis-et-alertes**.

De plus, la mairesse suppléante informe les citoyens que neuf usines situées sur le territoire de l'agglomération de Montréal actionneront leur sirène d'alerte pendant 3 minutes dans le cadre d'un test coordonné par le Centre de sécurité civile de Montréal, le jeudi 22 novembre, entre 14 h et 15 h. Sur le territoire de l'arrondissement de RDP-PAT, la sirène de l'usine de soufre de Montréal de Suncor sonnera vers 14 h et celle du Centre de distribution Pêcheries atlantiques – Division Métro Richelieu inc. retentira vers 14 h 15. Elle indique que l'objectif est de vérifier le bon fonctionnement des équipements en place et le niveau de préparation de l'ensemble des intervenants en mesure d'urgence et rappeler aux citoyens les actions à poser advenant un réel accident industriel majeur.

Enfin, madame Décarie informe les citoyens que la collecte des encombrants se fera désormais le même jour que la collecte des résidus alimentaires. Elle invite les citoyens à consulter le site de l'arrondissement afin de prendre connaissance des consignes et restrictions relatives à cette collecte.

CA18 30 11 0354

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

De modifier l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil, afin de retirer l'article 15.01.

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que modifié.

ADOPTÉ

10.02

CA18 30 11 0355

RATIFICATION - PROCÈS-VERBAUX - CONSEIL D'ARRONDISSEMENT - SÉANCE ORDINAIRE DU 2 OCTOBRE 2018 - SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 24 OCTOBRE 2018, À 14 H ET 14 H 15 - PROCÈS-VERBAUX DE CORRECTION DU 5 OCTOBRE 2018 ET DU 1er NOVEMBRE 2018

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

De ratifier le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 2 octobre 2018 tenue à 19 h et des deux séances extraordinaires du conseil tenues le 24 octobre 2018, à 14 h et 14 h 15 et les procès-verbaux de correction du 5 octobre 2018 et du 1er novembre 2018.

ADOPTÉ

10.03

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- Une question sur la suite donnée à la pétition des citoyens dans le cadre de la modification du règlement de zonage RCA09-Z01-033
- Deux questions sur la voie réservée sur le boulevard Maurice-Duplessis
- Une question sur les bâtisses endommagées par le feu situées au 11692, rue Notre-Dame Est
- Une question sur l'aménagement d'un sentier pédestre au parc Doris-Lussier
- Une question sur la possibilité de permettre une autre sortie sur le boulevard Gouin à partir des rues Trefflé-Berthiaume et Jules-Helbronner
- Une question sur l'irrégularité d'un muret au niveau du Faubourg Pointe-aux-Prairies
- Une question sur les travaux de la rue Sherbrooke Est dans le cadre du programme triennal d'immobilisations
- Une question sur la protection de l'accès aux rives par les citoyens avec les petites embarcations entre le boulevard Gouin et la 133e Avenue

---

PÉRIODE DE COMMENTAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur le conseiller Gilles Déziel invite les citoyens à participer au concours organisé par l'organisme 1, 2, 3 Go intitulé « Que ferais-tu avec 2000 $ pour les tous petits ». Il indique que par ce concours, les citoyens sont invités à soumettre un projet pour améliorer les conditions des petits de l'arrondissement avec une bourse de 2000 $. La date limite d'inscription est fixée au 25 novembre prochain et les informations sont disponibles sur le site internet de l'organisme 1, 2, 3 Go.

Il invite également les citoyens à la conférence organisée par l'atelier d'histoire de Pointe-aux-Trembles, avec comme conférencier monsieur Pierre Desjardins. Elle se tiendra le mercredi 7 novembre à 19 h à la maison de la culture de Pointe-aux-Trembles.

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà informe les citoyens qu'il siège désormais comme indépendant. À ce titre, il indique aux citoyens qu'il a fait des représentations lors du dernier conseil municipal pour l'aménagement du boulevard Gouin. Il mentionne également qu'il a soulevé lors cette séance, la question de la faiblesse de la desserte de l'Est de ville en transport en commun et que cette situation ne serait pas réglée avec la voie réservée sur le boulevard Maurice-Duplessis.

Ensuite, monsieur Rapanà a informé les citoyens qu'il a adressé une lettre à la mairesse de Montréal, madame Valérie Plante, lui demandant de mettre en place un comité pour trouver des solutions à la problématique posée par l'usine Sanimax.

Monsieur le conseiller Richard Guay informe les citoyens de la tenue de la semaine internationale des jeux en bibliothèques. Il les invite à s'inscrire massivement auprès des deux bibliothèques pour participer à toutes activités organisées lors de cette semaine.

Il invite aussi les citoyens à participer en grand nombre à la collecte des denrées alimentaires au profit des personnes et des familles moins nanties de l'arrondissement.

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine encourage les citoyens à participer à la séance de consultation avec la STM. Elle invite aussi les citoyens à se procurer les billets pour les concerts de l'orchestre métropolitain qui se dérouleront les 5 décembre et 19 mars prochain à la salle Désilet du Collège Marie Victorin. Le prix des billets est de 17 $ pour une représentation et de 30 $ pour les deux représentations.

Enfin, elle invite les citoyens à faire leur demande de service via le 311 afin d'obtenir un numéro de demande qui leur permettra d'avoir un suivi plus efficace de leurs demandes.

Madame la conseillère Lisa Christensen informe les citoyens que la collecte des feuilles et résidus verts se déroulera jusqu'au 15 novembre prochain et que le tout sera transformé ensuite en compost. Elle invite les automobilistes à faire attention aux piétons et aux cyclistes, compte tenu des feuilles mortes et mouillées se trouvant en bordure de rue.

Elle demande également aux citoyens de séparer les branches d'arbres des feuilles et que ces dernières seront ramassées lors d'une collecte spéciale, et ce, pour empêcher la propagation de l'agrile du Frêne. Elle invite les citoyens à consulter le site internet de la Ville ou à appeler le 311 pour avoir plus d'informations sur cette collecte.

---

10 - DÉPÔT DE DOCUMENTS

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà dépose deux documents, soit :

- Une lettre adressée à la madame la Mairesse Valérie Plante concernant une problématique qui persiste dans le secteur de Rivière-des-Prairies en regard aux nombreux désagréments causés aux citoyennes et citoyens du quartier par l'usine de récupération Sanimax.
- Une lettre adressée à madame Suzanne Décarie, mairesse suppléante de l'arrondissement de Rivière-des-Praires–Pointe-aux-Trembles demandant la ventilation des coûts pour la réalisation de la Maison du citoyen, la ventilation des coûts pour la réalisation du belvédère derrière la Maison du citoyen ainsi que la ventilation des coûts pour la réalisation de la Plage de l'Est.

CA18 30 11 0356

APPROUVER - DEMANDES DE RECONNAISSANCE - 28 ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF - POLITIQUE DE RECONNAISSANCE DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF - PÉRIODE - 1ER JANVIER 2019 AU 31 DÉCEMBRE 2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

IL EST RECOMMANDÉ:
d'approuver, dans le cadre de la Politique de reconnaissance des organismes à but non lucratif de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies - Pointe-aux-Trembles, les demandes de reconnaissance des 28 organismes à but non lucratif suivants, pour la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2023.

01. 1, 2, 3 Go Pointe-de-l'île (C)
02. Accueil aux immigrants de l'est de Montréal (C)
03. Association féminine d'éducation et d'action sociale (secteur Pointe-aux-Trembles) (C)
04. Association sclérose en plaques Est de Montréal (A)
05. Atelier d'histoire de la Pointe-aux-Trembles (A)
06. Axia services (C)
07. Centre de développement des compétences éducatives et des habiletés sociales (C)
08. Club de l'âge d'or Sainte-Germaine-Cousin de Montréal (B)
09. Club de l'âge d'or Sainte-Maria-Goretti de Montréal inc. (B)
10. Club de l'âge d'or Il Faro (B)
11. Club de taekwondo ITF Sylvain Boucher (B)
12. Club sportif les oiseaux de Pointe-aux-Trembles (B)
13. Comité de la zone d'intervention prioritaire Jacques-Cartier (D)
14. Corporation de développement communautaire de Rivière-des-Prairies (D)
15. Cuisine collective à toute vapeur (C)
16. École de baseball amateur de Pointe-aux-Trembles (B)
17. Fond-action santé communautaire Bénise Normil (C)
18. La CDC de la Pointe - Région Est de Montréal (D)
19. L'Art-Rivé, Centre de jour de Rivière-des-Prairies (C)
20. Le Centre d'action bénévole de Rivière-des-Prairies (C)
21. Le Centre de l'enfance de Rivière-des-Prairies (C)
22. Le Centre des femmes de Montréal-Est / Pointe-aux-Trembles (C)
23. Le Cercle de l'amitié St-Enfant-Jésus (B)
24. Le Club handball de Pointe-aux-Trembles (B)
25. Les Amis de l'est pour la déficience intellectuelle (C)
26. Les Petits soleils de la Pointe-de-l'île (B)
27. Maison l'Échelon (C)
28. Maison de la famille Coeur à Rivière (C)

ADOPTÉ

12.01 1184561002

---

15 - RETIRÉ

CA18 30 11 0357

OCTROI - DEUX CONTRATS - 100 LIMITE ENVIRONNEMENT INC. ET MJ CONTACH ENR. - FOURNITURE - REMORQUEUSES AVEC OPÉRATEURS - OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT - SAISONS 2018-2019 ET 2019-2020 - APPEL D'OFFRES PUBLIC - 18-17040 (7 SOUMISSIONNAIRES)

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la Compagnie 100 Limites Environnement inc. au prix de sa soumission, soit au montant de 125 828,64 $, taxes incluses pour la fourniture d'une (1) remorqueuse avec opérateur pour les opérations de déneigement de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour les saisons 2018-2019 et 2019-2020 conformément à l'appel d'offres public 18-17040 (7 soumissionnaires);

D'octroyer un contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à la Compagnie M.J. Contach enr. au prix de sa soumission, au montant de 251 657.28$, taxes incluses pour la fourniture de deux (2) remorqueuses avec opérateurs pour les opérations de déneigement de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour les saisons 2018-2019 et 2019-2020 conformément à l'appel d'offres public 18-17040 (7 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense approximative de 125 828.64$, taxes, incluses pour la compagnie 100 Limites Environnement pour la fourniture d'une (1) remorqueuse avec opérateur et d'autoriser une dépense approximative de 251 657.28$ taxes incluses pour la compagnie M.J. Contach pour la fourniture de deux (2) remorqueuses ;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense est assumée à 100% par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.01 1184281040

CA18 30 11 0358

OCTROI - CONTRAT - DE SOUSA (4042077 CANADA INC.) - TRAVAUX DE VOIRIE ET ÉLECTRICITÉ - BOULEVARD RODOLPHE-FORGET - ENTRE - BOULEVARD PERRAS ET L'AVENUE LOUIS-DESSAULLES - APPEL D'OFFRES PUBLIC - RP-ING18-05 (5 SOUMISSIONNAIRES)

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

Il est recommandé:
D'octroyer un contrat, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise De Sousa - 4042077 Canada Inc., au montant de 670 030,38 $, taxes incluses, pour des travaux de voirie et électricité sur le boulevard Rodolphe-Forget entre le boulevard Perras et l'avenue Louis-Dessaulles dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et autoriser une dépense de 737 033,42 $, taxes et contingences incluses, le tout conformément à l'appel d'offres public RP-ING18-05 (5 soumissionnaires);

D'autoriser une dépense de 837 033,42 $, taxes, incidences et contingences incluses;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense est assumée entièrement par la Direction de la sécurité et de l'aménagement du réseau artériel (DSARA).

ADOPTÉ

20.02 1184281050

CA18 30 11 0359

AUTORISATION - NE PAS DONNER SUITE - APPEL D'OFFRES NUMÉRO RP-PARC17-32 - RÉFECTION DU SECTEUR NORD DU PARC PIERRE-BLANCHET

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

De ne pas donner suite à l'appel d'offres RP-PARC17-32 pour la réfection du secteur nord du parc Pierre-Blanchet.

ADOPTÉ

20.03 1184281044

VACANT

20.04

CA18 30 11 0360

AUTORISATION - GREFFIER - ÉMETTRE - ATTESTATION DE NON OBJECTION - LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT - BRANCHEMENT AU RÉSEAU MUNICIPAL - RÉSEAU PRIVÉ D'ÉGOUT PLUVIAL AVEC RAMIFICATION - TERRAIN - LOT 3 705 581 - ZONE INDUSTRIELLE - DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

Il est recommandé au comité exécutif :

D'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ.,c. Q-2) en vue du branchement au réseau municipal d'un réseau privé d'égout pluvial avec ramification desservant un terrain situé sur le lot 3 705 581 dans une zone industrielle du district La Pointe-aux-Prairies, pour le compte de la compagnie Quéplex.

ADOPTÉ

30.01 1184820002

CA18 30 11 0361

AUTORISATION - GREFFIER - ÉMETTRE - ATTESTATION DE NON OBJECTION - LOI SUR LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT - BRANCHEMENT AU RÉSEAU MUNICIPAL - RÉSEAU PRIVÉ D'ÉGOUT PLUVIAL - TERRAIN ZONE INDUSTRIELLE

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

Il est recommandé au comité exécutif :

D'autoriser le greffier à émettre une attestation de non-objection en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (RLRQ, c. Q-2) en vue du branchement au réseau municipal d'un réseau privé d'égout pluvial desservant un terrain (lot # 1 278 972) de plus de 5000 m2 de surface équivalente, situé dans une zone industrielle du district Rivière-des-Prairies, pour le compte de la compagnie Gestion Rolland Bourgeois Inc.

ADOPTÉ

30.02 1184820001

CA18 30 11 0362

ADOPTION - CALENDRIER - SÉANCES ORDINAIRES - CONSEIL D'ARRONDISSEMENT - LIEUX - SÉANCES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES - ANNÉE 2019

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'adopter une résolution désignant les dates et les lieux où se tiendront les séances du conseil d'arrondissement pour l'année 2019;

De désigner, à cette fin, le Centre récréatif Rivière-des-Prairies pour les séances ordinaires du conseil d'arrondissement des 12 mars, 7 mai, 2 juillet, 1er octobre et 3 décembre 2019.

De désigner, à cette fin, la Maison du citoyen pour les séances ordinaires du conseil d'arrondissement des 5 février, 2 avril, 4 juin, 3 septembre et 5 novembre 2019, ainsi que pour la tenue des séances extraordinaires du conseil d'arrondissement.

ADOPTÉ

30.03 1185057003

CA18 30 11 0363

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAUX - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt des procès-verbaux du comité consultatif d'urbanisme de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles pour la séance régulière du 7 septembre 2018 et la séance spéciale du 29 septembre 2018.

ADOPTÉ

30.04

CA18 30 11 0364

OCTROI - SUBVENTION NON-RECURRENTE - SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES - POLITIQUE EN SAINES HABITUDES DE VIE - TAPIS DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'accorder une subvention non-récurrente de 8 252,77 $ à Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles, dans le cadre de la Politique en saines habitudes de vie, pour défrayer une partie du tapis de gymnastique rythmique;

D'imputer cette dépense, après avoir effectué le virement, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera assumée à 100% par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.05 1184731002

CA18 30 11 0365

OCTROI - SUBVENTION NON-RÉCCURENTE - ÉQUIPE RDP - PROJET ACCÈS-LOISIRS - DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE NOUVELLES TENDANCES

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'octroyer une subvention non récurrente de 2 901 $ à l'organisme Équipe RDP, dans le cadre du projet Accès-Loisirs ainsi que pour le développement d'activités en matière de nouvelles tendances;

D'imputer cette dépense, après avoir effectué le virement, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.06 1183163004

CA18 30 11 0366

APPROBATION - MODIFICATION - ANNEXE 4 DE LA CONVENTION - ENTRE - COLLÈGE ST-JEAN-VIANNEY ET VILLE DE MONTRÉAL - AUGMENTATION - TAUX HORAIRE DE LOCATION DE GLACE - MAINTIEN - NOMBRE ANNUEL - HEURES DE LOCATION DE GLACE - À LA DISPOSITION DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'approuver la modification à l'annexe 4 de la convention intervenue entre le Collège St-Jean-Vianney et la Ville de Montréal concernant l'augmentation du taux horaire de location de glace négociable à tous les cinq ans et de fixer ce dernier à 228,91 $/heure plus les taxes, pour la dernière période de l'entente (septembre 2018 à avril 2021).

D'approuver le maintien du nombre annuel d'heures de location de glace mis à la disposition de la Ville à 960 heures/année pour la dernière période, soit de septembre 2018 à avril 2021.

ADOPTÉ

30.07 1184761003

CA18 30 11 0367

AUTORISATION - MODIFICATION - ENGAGEMENT DE L'ARRONDISSEMENT - RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - POURSUITE - PROJET ESPACE RIVIÈRE - PARTICIPATION - BUDGET D'IMMOBILISATION ET BUDGET DE FONCTIONNEMENT - MONTAGE FINANCIER - DÉTERMINÉ PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF - CONFORMÉMENT - PLAN DE GESTION DE MISE EN OEUVRE DES PROJETS DU PROGRAMME DE RÉNOVATION, D'AGRANDISSEMENT ET DE CONSTRUCTION (RAC) DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'autoriser les modifications au projet Espace Rivière et sa poursuite tel que défini dans l'avant-projet révisé;

D'autoriser l'engagement de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles à une participation à l'égard du budget d'immobilisation et du budget de fonctionnement selon le montage financier déterminé par le Comité exécutif conformément au plan de gestion de mise en oeuvre des projets du Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction (RAC) de la Ville de Montréal;

D'adresser une demande afin que l'augmentation des coûts de fonctionnement découlant des portions RAC et BEEC du projet soit entièrement assumée par la Ville centre dès la première année de fonctionnement.

ADOPTÉ

30.08 1173179003

CA18 30 11 0368

OCTROI - CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES - SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL / S-M-G POUR ET AU NOM DE LA CONFÉRENCE STE-MARIA-GORETTI DE LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL - ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE POINTE-AUX-TREMBLES - ORGANISATION DE LEURS ACTIVITÉS

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière aux organismes suivants :

- 400 $ à la Société de Saint-Vincent de Paul / S-M-G pour et au nom de la conférence Ste-Maria-Goretti

de la Société de Saint-Vincent de Paul pour fournir de l'aide alimentaire à des familles de l'arrondissement dans le besoin.

- 500 $ à l'Association de hockey mineur de Pointe-aux-Trembles, pour une commandite pour la 26e édition des tournois de hockey.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.09 1184860021

CA18 30 11 0369

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET PROFESSIONNELS DU VIEUX POINTE-AUX-TREMBLES - ACTIVITÉ DE RÉSEAUTAGE DU 12 SEPTEMBRE 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'octoyer une contribution financière 300 $ à l'Association des commerçants et professionnels du Vieux Pointe-aux-Trembles pour la tenue de l'activité de réseautage du 12 septembre 2018.

ADOPTÉ

30.10 1186239002

CA18 30 11 0370

PRÉSENTATION - RÉSULTATS FINANCIERS - AU 31 AOÛT 2018 - PROJETÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018 - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES RÉELS - AU 31 AOÛT 2018 COMPARÉ AU 31 AOÛT 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

De prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses de l'arrondissement au 31 août 2018, projetés au 31 décembre 2018;

De prendre connaissance de l'état des revenus et dépenses réels de l'arrondissement au 31 août 2018, comparés au 31 août 2017.

ADOPTÉ

30.11 1182468008

CA18 30 11 0371

ACCUSER RÉCEPTION - RAPPORTS - DÉCISIONS DÉLÉGUÉES - MOUVEMENTS DE PERSONNEL - SEPTEMBRE 2018 - RESSOURCES FINANCIÈRES - PÉRIODE DU 25 AOÛT AU 21 SEPTEMBRE 2018 - DÉPÔT DES VIREMENTS DE CRÉDITS ENTRE ACTIVITÉS ET DE LA LISTE DES TRANSACTIONS SANS BON DE COMMANDE - SEPTEMBRE 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles en matière de mouvements de personnel pour la période du mois de septembre 2018 et en matière de ressources financières pour la période du 25 août au 21septembre 2018;

D'accuser réception du dépôt des virements de crédits entre activités, pour la période du mois de septembre 2018 et dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectuées pour la période du mois de septembre 2018.

ADOPTÉ

30.12 1184230012

CA18 30 11 0372

MANDAT - SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES - ENTREPRENDRE - DÉMARCHES NÉCESSAIRES JUGÉES APPROPRIÉES - FORCER LE PROPRIÉTAIRE DES LOTS 1 276 340, 1 276 341 ET 1 276 343 - SITUÉS SUR L'ILE GAGNÉ - DÉMOLIR LE BÂTIMENT ET AUTRES STRUCTURES - AU PLUS TARD LE 30 AVRIL 2019

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

De mandater le Service des affaires juridiques pour prendre les procédures judiciaires nécessaires afin d'obtenir la démolition du bâtiment et des autres structures présentes sur les lots 1 276 340, 1 276 341 et 1 276 343 (à l'Ile Gagné), le tout aux frais du propriétaire et au plus tard le 30 avril 2019.

ADOPTÉ

30.13 1181528004

VACANT

30.14

CA18 30 11 0373

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA18-30085

Monsieur Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou ferai présenter pour adoption le Règlement numéro RCA18-30085 intitulé « Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2019) ».

Copie dudit projet de règlement est déposé séance tenante et disponible au public pour consultation.

40.01 1182468010

CA18 30 11 0374

ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA18-30085

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'adopter le projet de règlement numéro RCA18-30085 intitulé : « Règlement sur la taxe relative aux services (exercice financier 2019) » pour l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

40.02 1182468010

CA18 30 11 0375

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA18-30086

Monsieur Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou ferai présenter pour adoption le Règlement numéro RCA18-30086 intitulé « Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (exercice financier 2019) ».

Copie dudit projet de règlement est déposé séance tenante et disponible au public pour consultation.

40.03 1184860019

CA18 30 11 0376

ADOPTION - PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO RCA18-30086

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'adopter le projet de règlement numéro RCA18-30086 intitulé « Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (exercice financier 2019) ».

ADOPTÉ

40.04 1184860019

CA18 30 11 0377

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA18-30087

Monsieur Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou ferai présenter pour adoption le Règlement numéro RCA18-30087 intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les parcs (R.R.V.M., c. P-3) à l'égard du territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ».

Copie dudit projet de règlement est déposé séance tenante et disponible au public pour consultation.

40.05

CA18 30 11 0378

ADOPTION - PROJET DE RÉGLEMENT NUMÉRO RCA18-30087

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'adopter le projet de règlement numéro RCA18-30087 intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les parcs (R.R.V.M., c. P-3) à l'égard du territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles ».

ADOPTÉ

40.06 1184281053

CA18 30 11 0379

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-034

Monsieur Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, il présentera ou ferai présenter pour adoption le Règlement numéro RCA09-Z01-034 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel que modifié) dont l'objet concerne des dispositions relatives à l'affichage dans le secteur du Vieux-Pointe-aux-Trembles ».

Copie dudit projet de règlement est déposé séance tenante et disponible au public pour consultation.

40.07

CA18 30 11 0380

ADOPTION - PREMIER PROJET - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-Z01-034

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de règlement numéro RCA09-Z01-034 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel que modifié) dont l'objet concerne des dispositions relatives à l'affichage dans le secteur du Vieux-Pointe-aux-Trembles » et fixation de la date de consultation publique.

QUE ce projet de résolution soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 26 novembre 2018, à la Maison du Citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, à 18 h 30, salle J.C. Victorien Roy, à Montréal.

ADOPTÉ

40.08 1186425005

CA18 30 11 0381

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-PIIA01-005

Madame Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement donne avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, elle présentera ou ferai présenter pour adoption le Règlement numéro RCA09-PIIA01-005 intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel que modifié) dont l'objet concerne des dispositions relatives à l'affichage dans le secteur du Vieux-Pointe-aux-Trembles ».

Copie dudit projet de règlement est déposé séance tenante et disponible au public pour consultation.

40.09

CA18 30 11 0382

ADOPTION - PREMIER PROJET - RÈGLEMENT NUMÉRO RCA09-PIIA01-005

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de règlement RCA09-PIIA01-005 intitulé « Règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel que modifié) dont l'objet concerne des dispositions relatives à l'affichage dans le secteur du Vieux-Pointe-aux-Trembles » et fixation de la date de consultation publique.

QUE ce projet de résolution soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 26 novembre 2018, à la Maison du Citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, à 18 h 30, salle J.C. Victorien Roy, à Montréal.

ADOPTÉ

40.10 1186425006

CA18 30 11 0383

ADOPTION - PREMIER PROJET - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-80-1

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 5 octobre 2018.

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de la résolution intitulée PP-80-1 intitulé « Projet particulier visant à modifier la résolution numéro PP-80 afin de normaliser les usages et d'autoriser les travaux de transformation du bâtiment et des aires de stationnement pour le bâtiment situé aux 3635 à 3675, boulevard du Tricentenaire - District de Pointe-aux-Trembles » et fixation de la date de consultation publique.

QUE ce projet de résolution soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 26 novembre 2018, à la Maison du Citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, à 18 h 30, salle J.C. Victorien Roy, à Montréal.

ADOPTÉ

40.11 1183469022

CA18 30 11 0384

ADOPTION - PREMIER PROJET - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-120

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 5 octobre 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de la résolution numéro PP-120 intitulé « Projet particulier visant à permettre la transformation et l'occupation d'un bâtiment résidentiel situé au 12157, rue Notre-Dame Est, aux fins de l'usage principal « bureau » ainsi que la construction d'un bâtiment complémentaire et l'aménagement du terrain sur le lot 1 260 435 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal - District de Pointe-aux-Trembles » et fixation de la date de consultation publique.
QUE ce projet de résolution soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 26 novembre 2018, à la Maison du Citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, à 18 h 30, salle J.C. Victorien Roy, à Montréal.

ADOPTÉ

40.12 1180565016

CA18 30 11 0385

ADOPTION - PREMIER PROJET - RÉSOLUTION NOMÉRO PP-121

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de sa séance du 5 octobre 2018.

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'adopter le premier projet de la résolution numéro PP-121 intitulé « Projet particulier visant à permettre l'agrandissement d'un bâtiment industriel au 11855, avenue Lucien-Gendron, sur le lot projeté portant le numéro 6 257 940 - District de La Pointe-aux-Prairies » et fixation de la date de consultation publique.

QUE ce projet de résolution soit soumis, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, à une assemblée publique de consultation le 26 novembre 2018, à la Maison du Citoyen, située au 12090, rue Notre-Dame Est, à 18 h 30, salle J.C. Victorien Roy, à Montréal.

ADOPTÉ

40.13 1183469023

CA18 30 11 0386

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION - PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION NUMÉRO PP-119

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 18 octobre 2018, relativement au premier projet de résolution numéro PP-119 intitulé « Projet particulier visant à permettre la construction et l'occupation aux fins de l'usage « édicule mécanique pour la régulation des eaux usées » d'un bâtiment situé au 8085, avenue Octave-Pelletier, sur le lot 1 279 385 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal - district de Rivière-des-Prairies ».

ADOPTÉ

40.14

CA18 30 11 0387

ADOPTION - SECOND PROJET - RÉSOLUTION NUMÉRO PP-119

CONSIDÉRANT QUE l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles dispose d'un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA03-11009);

CONSIDÉRANT QUE le requérant demande la construction et l'occupation d'un bâtiment situé au 8085, avenue Octave-Pelletier, aux fins de l'usage « édicule mécanique pour la régulation des eaux usées » sur le lot portant le numéro 1 279 385;

CONSIDÉRANT QUE ce projet nécessite une modification au zonage en vigueur;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et de ses contribuables de donner suite à cette demande;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT l'adoption d'un premier projet de résolution le 2 octobre 2018 et de l'assemblée publique de consultation tenue le 18 octobre 2018;

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter le second projet de la résolution numéro PP-119 intitulé « Projet particulier visant à permettre la construction et l'occupation aux fins de l'usage « édicule mécanique pour la régulation des eaux usées » d'un bâtiment situé au 8085, avenue Octave-Pelletier, sur le lot 1 279 385 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal - District de Rivière-des-Prairies ».

ADOPTÉ

40.15 1180565014

CA18 30 11 0388

DÉROGATION MINEURE - BÂTIMENT INDUSTRIEL - 9201, RUE ROBERT-ARMOUR - DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES

La mairesse suppléante d'arrondissement, madame Suzanne Décarie, invite les personnes présentes à formuler toute question ou commentaire relativement à cette demande de dérogation mineure. Aucune personne ne manifeste l'intention d'intervenir.

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 5 octobre 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'approuver la demande de dérogations mineures quant aux articles 164, 206, 208 et 221 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel que modifié), relativement à un projet de construction d'un bâtiment industriel situé au 9201, rue Robert-Armour, sur le lot numéro 3 705 581 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, district de La Pointe-aux-Prairies. Le tout tel qu'illustré sur le *plan de site* préparé par l'architecte Jean-François Dupuis, déposé et estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques en date du 28 septembre 2018, à savoir :

- permettre la construction d'une voie d'accès à une aire de stationnement ayant une largeur variable et dont la partie la plus large est de 10,67 mètres, plutôt qu'une largeur continue de 6,86 mètres équivalente à la largeur de la voie de circulation, malgré l'article 164 du Règlement de zonage (RCA09-Z01, tel que modifié);

- permettre la construction d'une voie d'accès à une aire de chargement ayant une largeur variable et dont la partie la plus large est de 10,67 mètres, plutôt qu'une largeur continue de 6,86 mètres équivalente à la largeur de la voie de circulation, malgré l'article 221 du Règlement de zonage (RCA09-Z01, tel que modifié);

- permettre l'aménagement d'une aire de stationnement n'offrant pas de dégagement par rapport à la limite latérale droite, plutôt qu'un dégagement minimal d'un (1) mètre, tel que prescrit par l'article 206 du Règlement de zonage (RCA09-Z01, tel que modifié);

- permettre l'aménagement d'une aire de stationnement n'offrant pas de bordure minérale le long de la limite latérale droite, malgré l'article 208 du Règlement de zonage (RCA09-Z01, tel que modifié).

Les conditions suivantes sont requises dans le cadre de cette demande de dérogations mineures :

- Le requérant doit faire enregistrer une servitude de passage mutuelle avec la propriété voisine composée des lots 1 076 435, 1 076 425, 1 076 417, 1 076 364, 1 076 294 et 1 076 225;

- le requérant doit déposer une demande visant à interdire le stationnement sur rue du côté sud de la rue Robert-Armour, vis-à-vis le bâtiment visé par la présente demande.

ADOPTÉ

40.16 1183469018

CA18 30 11 0389

PIIA - BÂTIMENT COMMERCIAL - 11740, RUE SHERBROOKE EST - DISTRICT DE POINTE-AUX-TREMBLES

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 5 octobre 2018.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 13 du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA03-11009, tel qu'amendé), des plans d'agrandissement d'un bâtiment et d'aménagement de terrain pour un commerce situé au 11740, rue Sherbrooke Est, sur le lot 4 607 385.

L'agrandissement est illustré sur les plans déposés et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 10 septembre 2018.

L'aménagement de terrain est illustré sur le plan du site et du bâtiment agrandi déposé et estampillé par la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 3 octobre 2018.

Les matériaux et la couleur retenus sont :

Matériau	**Élément architectural**	**Couleur**
Acier corrugué (revêtement métallique tel qu'existant)	Façades	Gris (tel qu'existant)
Aluminium (tel qu'existant)	Cadre des portes et fenêtres	Gris (tel qu'existant)

Sur approbation de la Direction du développement du territoire et études techniques, un matériau et une couleur équivalents, ainsi qu'un matériau de qualité supérieure peuvent être utilisés.

ADOPTÉ

40.17 1185270013

CA18 30 11 0390

ÉDICTER - ORDONNANCE - RÈGLEMENT SUR LES EXEMPTIONS EN MATIÈRE D'UNITÉS DE STATIONNEMENT (5984 MODIFIÉ) - EXEMPTANT - PROPRIÉTÉ SITUÉE AUX 12765-12767, 49E AVENUE - LOT 1 074 199 - PERMETTRE - AUCUNE CASE DE STATIONNEMENT - AU LIEU D'UNE CASE - SELON EXIGENCES - RÈGLEMENT DE ZONAGE (RCA09-Z01, TEL QUE MODIFIÉ) - DISTRICT DE LA POINTE-AUX-PRAIRIES

Il est proposé par madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'édicter, l'ordonnance numéro OCA18-(5984)-003, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984 modifié), exemptant la propriété située aux 12765-12767, 49e Avenue, sur le lot 1 074 199, afin de permettre qu'aucune case de stationnement soit fournie au lieu d'une (1) case, tel qu'exigé par le Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel que modifié), relativement à la demande de permis de construction numéro 3001425361 – District de La-Pointe-aux-Prairies;

De ne pas exiger le rehaussement de l'entrée charretière devant le garage;

De prendre acte de son engagement à verser 2 500 $ au fonds de compensation pour le stationnement.

ADOPTÉ

40.18 1180565017

CA18 30 11 0391

ÉDICTER - ORDONNANCE - AUTORISANT - INSTALLATION D'UNE ZONE DE STATIONNEMENT RÉSERVÉE POUR PERSONNES HANDICAPÉES FACE AU 8343, AVENUE DANIEL-DONY - DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'édicter l'ordonnance numéro OCA18-(C-4.1)-015, autorisant l'installation de panneaux de signalisation qui délimitent une zone de stationnement réservée à l'usage des personnes handicapées, d'une longueur de 6 mètres, face au 8343, avenue Daniel-Dony, district de Rivière-des-Prairies.

ADOPTÉ

40.19 1184281049

CA18 30 11 0392

ÉDICTER - ORDONNANCE - AUTORISANT - AFFICHAGE - PANNEAUX PUBLICITAIRES - CERTAINS SITES DANS L'ARRONDISSEMENT

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'édicter l'ordonnance numéro OCA18-(RCA09-Z01)-003D, autorisant exceptionnellement l'affichage des enseignes et des panneaux publicitaires, incluant à des fins publiques, culturelles, touristiques et sociocommunautaires, sur les sites et les périodes identifiés dans le tableau joint en annexe à l'ordonnance.

ADOPTÉ

40.20 1181528001

CA18 30 11 0393

APPROBATION - PROGRAMMATION AMENDÉE - ÉVÉNEMENTS PUBLICS -ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - ANNÉE 2018 - ÉDICTION DES ORDONNANCES - AUTORISATION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'approuver la programmation **amendée** des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, pour l'année 2018.

D'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles - Année 2018», dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 tel que modifié, article 3, alinéa 8), l'ordonnance numéro **OCA18-(C-4.1)-004F** jointe à la présente, permettant la fermeture de rues selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2018 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3 tel que modifié, article 20), l'ordonnance numéro **OCA18-(B-3)-001F** jointe à la présente, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2018 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1 tel que modifié, articles 3 et 8), l'ordonnance numéro **OCA18-(P-1)-001F** jointe à la présente, permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non, ainsi que de consommer des boissons alcoolisées, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2018 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement de zonage de l'arrondissement (RCA09-Z01 tel que modifié, article 315), l'ordonnance numéro **OCA18-(RCA09-Z01)-002F** jointe à la présente, permettant l'installation d'affichage selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2018 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur les calèches (17-079, article 55), l'ordonnance numéro **OCA18- (17-079)-001F** jointe à la présente, permettant la circulation de calèches, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2018 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur les parcs (R.R.V.M., chapitre P-3 tel que modifié), l'ordonnance numéro **OCA18-(P-3)-001F** jointe à la présente, permettant, exceptionnellement, l'occupation d'un parc en dehors des heures d'ouverture, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2018», dont le tableau est en pièce jointe.

D'autoriser la directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social ou son représentant à signer le permis "Autorisation de présentation d'un événement sur le domaine public".

ADOPTÉ

40.21 1182971001

CA18 30 11 0394

FERMER ET RETIRER - DOMAINE PUBLIC - LOTS 5 648 285 ET 5 648 287 - SITUÉS - ENTRE L'AUTOROUTE 25 ET LA 4E AVENUE À RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

De fermer et de retirer du domaine public les lots 5 648 285 et 5 648 287, du cadastre du Québec, situés entre l'autoroute 25 et la 4e Avenue à Rivière-des-Prairies.

ADOPTÉ

40.22 1182471001

CA18 30 11 0395

TITULARISATION - EMPLOYÉ AUXILIAIRE COL BLEU - MATRICULE 100039153 - PERMANENCE D'EMPLOI - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'entériner la titularisation d'un employé auxiliaire col bleu, matricule 100039153, en vue de la permanence d'emploi dans le cadre du remplacement d'un employé titulaire de la Ville de Montréal pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

50.01 1182700011

CA18 30 11 0396

NOMINATION - NOUVEAU MEMBRE - COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME - ARRONDISSEMENT RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

De nommer Monsieur Fernand Ouellet, citoyen de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles à titre de membre citoyen au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU), pour une période de deux (2) ans à compter du 6 novembre 2018 jusqu'au 5 novembre 2020.

ADOPTÉ

51.01 1183971005

CA18 30 11 0397

DÉPÔT - DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES MISE À JOUR - MADAME NATHALIE PIERRE-ANTOINE

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires mises à jour de la conseillère d'arrondissement madame Nathalie Pierre-Antoine, à l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

60.01 1184860020

CA18 30 11 0398

ADOPTION - PLAN D'URGENCE, DE RELÈVE ET DE MISSIONS - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - ANNÉE 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'adopter le Plan d'urgence, de relève et de missions de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles 2018.

ADOPTÉ

70.01 1186239003

CA18 30 11 0399

LEVÉE - SÉANCE

À 20 H 37

Il est proposé par monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.02

_____

_____
Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

_____
Suzanne Décarie
Mairesse suppléante d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 décembre 2018.

_____
Suzanne Décarie
Mairesse suppléante d'arrondissement

_____
Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement